



NOTICE D'INFORMATION DE L'ACCUEILLANT

LA LOGITUDE association à but non lucratif Loi 1901, a pour objectif de créer du lien entre des jeunes de 18 à 30 ans à la recherche d'un logement à coût raisonnable et des personnes retraités désireuses d'un peu de compagnie et ou simplement d'un petit complément de revenus.

Il s'agit toujours d'une chambre située dans l'appartement ou la maison de l'accueillant.

Une idée qui fait appel à la solidarité, à la bonne volonté de personnes généreuses, dynamiques, conviviales et au volontariat de chacun pour réussir.

Quelle que soit la personne que vous accueillerez chez vous, même si elle vous verse une participation financière, il faudra la considérer d'une certaine manière, comme votre invitée.

Si vous participez à ce projet avec cet état d'esprit vous vivrez une très agréable cohabitation intergénérationnelle.

Conditions d'adhésion : vous devez répondre à certains critères :

- ✓ Vous avez 60 ans et ou plus ;
- ✓ Disposer d'une chambre libre qui se trouve dans la Communauté d'agglomération d'Avignon ou toute autre commune accessible en 30 minutes environ en voiture ou transport en commun ;
- ✓ Vous avez une réelle volonté d'échange et de partage avec un jeune. La personne accueillie vous offre une présence et peut partager avec vous quelques tâches de la vie quotidienne **il ne doit pas remplacer les services d'aide à la personne dont vous bénéficiez et/ou dont vous pourriez avoir besoin**

Dans un premier temps :

- ✓ Nous vous proposons de vous rencontrer chez vous pour visiter la chambre qui sera occupée. Nous complétons ensemble le dossier de candidature et échangeons sur le profil du jeune qui vous conviendrait.

Des frais de dossier de 25 € vous seront demandés

- ✓ Après sélection de la personne qui semble le mieux correspondre à vos critères, nous nous rencontrerons tous les trois à votre domicile, afin de faire connaissance et d'établir les règles de vie entre vous.

Si vous et votre futur occupant êtes d'accord, vous signerez un **contrat de cohabitation** et une **charte** (contrat moral) dont vous vous engagez à respecter.

Pour devenir adhérent de notre association, il vous sera demandé :

Une **cotisation annuelle** de 250 €
Si avis de non-imposition 150 €

Cette cotisation est destinée à participer aux charges de notre association (loyer et charges, nos déplacements, fournitures bureau etc...), d'assurer un suivi régulier de votre cohabitation et nous permettre de rester un interlocuteur présent et actif tout au long de l'année.

Une **indemnité**, à étudier ensemble mais au minimum de 200 € charges comprises, vous sera versée en début de mois par votre occupant sauf si vous souhaitez la formule solidaire, le jeune ne participera aux charges qu'à hauteur de 50 €/mois contre une présence plus importante.

En cas de problème ou de mésentente avec votre occupant, **LA LOGITUDE** tentera une conciliation et si elle n'aboutit pas, à vous trouver une autre personne (dans la mesure du possible).

Nous avons besoin de vous et de votre esprit d'initiative, qui, par votre participation à notre projet, donnera à cette période de vie un élan nouveau.

Souhaitant que ces lignes aient pu vous renseigner le plus précisément possible sur notre action et en l'attente de vous compter prochainement parmi nos membres, nous nous tenons à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Cordialement, l'équipe de « **LA LOGITUDE** »